



DELIBERATION N°2022.03.05 : AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2021 DU BUDGET DE LA VILLE

Rapporteur : Monsieur Frédéric GIRO

Lors de la séance du 7 avril 2022, le Conseil Municipal a voté une affectation prévisionnelle des résultats 2021 afin d'effectuer la reprise dès le Budget Primitif 2022.

Il convient de confirmer l'affectation des résultats qui est identique à celle votée lors du Conseil Municipal du 7 avril 2022.

- Résultat de la section de fonctionnement à affecter :

- Résultat de l'exercice 2021	excédent : 2 945 389,43 €
- Résultat reporté exercice antérieur (ligne 002 du CA)	excédent : 16 810 329,05 €
- Résultat de clôture à affecter (A1)	excédent : 19 755 718,48 €

- Besoin réel de financement de la section d'investissement :

- Résultat de l'exercice 2021 :	déficit : 9 622 777,50 €
- Résultat reporté exercice antérieur (ligne 001 du CA)	excédent : 7 138 430,95 €
- Résultat comptable cumulé	déficit : 2 484 346,55 €
- Dépenses d'investissement engagées non mandatées :	déficit : 1 772 506,14 €
- Recettes d'investissement restant à réaliser :	excédent : 275 000,00 €
- Solde des restes à réaliser :	déficit : 1 497 506,14 €
- Besoin réel de financement (B):	déficit : 3 981 852,69 €

-Affectation du résultat de la section de fonctionnement :

Résultat excédentaire (A1)

- En couverture du besoin de financement (B) dégagé de la section d'investissement (recette budgétaire au compte R1068) 3 981 852,69 €
 - En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R1068) 147,31 €
- Sous-total (R1068) 3 982 000,00 €

- Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	R002 : excédent reporté	D001 : solde d'exécution N-1	R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé :
	15 773 718,48 €	2 484 346,55 €	3 982 000,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à :

29 votes Pour (Groupe « Bruges notre ville » et Groupe « Bruges en mieux »)
4 Abstentions (Groupe « Avec vous pour Bruges ! »)

- EFFECTUE une reprise définitive des résultats 2021 ci-dessus énumérés dès le budget primitif 2022
- VOTE l'affectation définitive des résultats ci-dessus énumérés.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Brigitte TERRAZA



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 21

Nombre de Conseillers présents et représentés : 33

Quorum : 17

Date convocation du Conseil Municipal :

Mardi 21 juin 2022

Date d'affichage de la convocation à la Mairie :

Mardi 21 juin 2022

**Mercredi 29 juin de l'an deux mille vingt deux
à 18 heures 30**

Le Conseil Municipal de la Ville, légalement
convoqué, s'est réuni sous la présidence de
Brigitte TERRAZA, Maire
à l'Hôtel de Ville de BRUGES,

La séance est ouverte.

*Isabelle BESSON est désignée en qualité de **secrétaire de séance**.*

NOM	PRESENTS	EXCUSES procuration à	ABSENTS
Brigitte TERRAZA	X		
Frédéric GIRO	X		
Isabelle DESBORDES		Brigitte TERRAZA	X
Sébastien BRINGTOWN	X		
Bernadette CENDRES	X		
Gérard AYNIE	X		
Nathalie GRIN	X		
Pierre CHAMOULEAU	X		
Emmanuelle LAMARQUE		Frédéric GIRO	X
Gonzalo CHACON	X		
Catherine CESTARI		Valérie QUESADA	X
Fabrice FRESQUET	X		
Stéphanie VIOLEAU		Monique CASTET	X
José BARATA		Michèle YON	X
Géraldine TROUVE - ZURITA		Jean-Pierre CALOFER	X
Fabien CATOIRE		Fabrice FRESQUET	X
Valérie QUESADA	X		
Jean-Pierre CALOFER	X		
Isabelle PLANA	X		
Kevin LACARRERE		Bernadette CENDRES	X
Michèle YON	X		
Thierry DUBUISSON	X		
Isabelle BESSON	X		
Frédéric CLERMONT		Gonzalo CHACON	X
Monique CASTET	X		
Pierre CHASTANG	X		
Hortense CHARTIER		Marc RAYNAUD	X
Grégory NAU	X		
Marc RAYNAUD	X		
Corinne RENARD	X		
Guillaume BOURROUILH PAREGE	X		
Delphine LACOMBE		Guillaume BOURROUILH PAREGE	X
Michael GISQUET		Guillaume BOURROUILH PAREGE	X